

N° 1742556103 / MEMFPMA/DGFP/DC/sa

REF. SIGFAE: FC-25-A/54763

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE :**

IL EST OUVERT, AU TITRE DE L'ANNEE 2025, UN **CONCOURS DE RECRUTEMENT EXCEPTIONNEL SPECIFIQUE (ENSEIGNEMENT TECHNIQUE), SUR ETUDE DE DOSSIERS**, D'ACCES A L'EMPLOI CI-APRES, DANS LA LIMITE DU NOMBRE DE POSTES BUDGETISES :

CONCOURS	GRADE	POSTES BUDGETAIRES
INSTRUCTEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE BASE OPTION VIE FAMILIALE ET SOCIALE	B3	07

PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE, LES PERSONNES DE NATIONALITE IVOIRIENNE, TITULAIRES **DU BREVET DE TECHNICIEN (BT) OPTION VIE FAMILIALE ET SOCIALE** .

LES CANDIDATS DOIVENT ETRE AGES DE **TRENTE (30) ANS** AU MOINS ET DE **CINQUANTE-CINQ(55) ANS** AU PLUS AU **31 DECEMBRE 2024**.

LES INSCRIPTIONS SONT REÇUES EN LIGNE VIA LA PLATEFORME UNIFIEE DE GESTION DES CONCOURS ADMINISTRATIFS, SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, **www.fonctionpublique.gouv.ci**, DU **VENDREDI 28 FEVRIER 2025** AU **VENDREDI 11 AVRIL 2025**.

A L'INSCRIPTION, TOUS LES CANDIDATS DOIVENT OBLIGATOIREMENT JOINDRE EN LIGNE LA VERSION NUMERIQUE DES PIECES ORIGINALES CI-APRES, AU FORMAT JPEG, JPG, PNG OU PDF:

- LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU LE RECEPISSE ONECI OU LA PREMIERE PAGE DU PASSEPORT, EN COURS DE VALIDITE;
- L'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE OU LE JUGEMENT SUPPLETIF AYANT AU PLUS **UN (01) AN** A LA DATE D'OUVERTURE DES CONCOURS;
- LE DIPLOME REQUIS;
- LA CARTE OU LE RECEPISSE D'ENROLEMENT CMU;
- **UNE ATTESTATION DE TRAVAIL** DELIVREE PAR LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES OU LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE D'ORIGINE;
- LE CERTIFICAT DE NON BEGALEMENT DELIVRE PAR UN MEDECIN INSCRIT A L'ORDRE DES MEDECINS DE COTE D'IVOIRE;

- LE CV CERTIFIE SINCERE.

LES FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS SONT FIXES A **VINGT-TROIS MILLE CINQ CENTS (23.500) F CFA** ET LE KIT NUMERIQUE A **SEPT MILLE (7.000) F CFA** SONT PAYABLES EN LIGNE.

LA PRISE DE VUE (PHOTO D'IDENTITE NUMERIQUE) ET LA DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON ENGAGEMENT A LA FONCTION PUBLIQUE, SE FERONT PENDANT LA PERIODE DES INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DE LA FONCTION PUBLIQUE DES LOCALITES SUIVANTES : **ABIDJAN, ABENGOUROU, BONDOUKOU, BOUAKE, DALOA, GAGNOA, KORHOGO, MAN, SAN-PEDRO ET YAMOUSSOUKRO.**

LA PUBLICATION DES RESULTATS EST FAITE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION **www.fonctionpublique.gouv.ci**.

Références:

- 1- Article 3 et suivants du décret n°93-607 du 02 Juillet 1993, portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique;
- 2- Annexe du décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, telle que modifiée par l'annexe des décrets n°2016-1141 du 21 décembre 2016, n°2020-532 du 24 juin 2020, n°2022-688 du 6 septembre 2022 et n°2022-920 du 30 novembre 2022;
- 3- Décret n°2022-753 du 28 septembre 2022 relatif à la mise en oeuvre de l'obligation d'enrolement à la Couverture Maladie Universelle.